



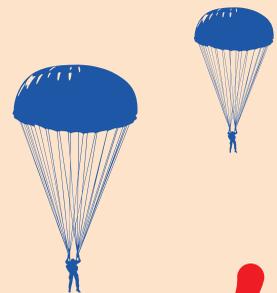
1944-2024

80^e anniversaire

de la Bataille de Normandie
et de l'opération Goodwood

DU 4 JUIN
AU 21 JUILLET 2024

PROGRAMME À RETROUVER SUR
otvalesdunes.net



Otri :
le tri des
biodéchets

Cyclable :
les travaux se
poursuivent

Tout savoir
sur le PLUi

Zoom sur la
commune d'Emiéville

Sommaire



03
ÉDITO



04 ACTUS

06 OTRI
Le grand dossier :
toujours plus de tri à Otri

Alexandra Lépinay

vice-présidente Transports
et politique vélo

10 dunéo
L'académie du savoir nager

11 Zoom sur
Emiéville



08

Le PLUi



09 L'interview



12 La Maison de services au public

édito



“À LA JUSTE TAILLE DE SON BASSIN DE VIE, VAL ÈS DUNES, AVEC SAINT-SYLVAIN FRANCHIRAIT LA BARRE DES 20 000 HABITANTS.”

Chères habitantes, Chers habitants de Val ès dunes,
La Muance prend sa source à Saint-Sylvain, à 45 mètres d'altitude, au lieu-dit le Bout Quesnay.

Elle serpente ensuite sur 19 kilomètres traversant les communes historiques de Fierville-Bray, Billy, Airan, Moul, Argences, Saint-Pierre-du-Jonquet et Janville. Elle quitte ensuite le territoire de Val ès dunes pour la commune de Troarn et va se jeter 5 mètres plus loin dans la Dives.

De bassin versant à bassin de vie il n'y a ici qu'un pas que le conseil communautaire a franchi le 30 novembre dernier en se prononçant en faveur de l'intégration de la commune de Saint-Sylvain à Val ès dunes au 1^{er} janvier 2025.

C'est une sage décision. Les évolutions sont toujours moins brutales que les révolutions et l'ouverture plus bénéfique et productive que le repli sur soi.

Comme en 2017 avec les 5 communes d'ex «Bois et Marais» et la commune de Condé-sur-Iffs, cette intégration vient de la volonté de ceux qui passeront, de construire une communauté de communes qui elle, restera.

A la juste taille de son bassin de vie, Val ès dunes, avec Saint-Sylvain, franchirait la barre des 20 000 habitants. Dans un monde où rien n'est jamais acquis il est des seuils où l'on peut se sentir un peu plus à l'abri. Ne perdons pas de vue que l'Etat ne cesse de bousculer ce que l'on n'a au bout du compte, même plus le temps de mettre en place.

Sachez également que cette intégration ne pourra se faire que si le Préfet l'autorise. Puisse-t-il nous suivre... Nous devrions avoir sa décision avec l'arrivée de l'été. Été que je vous souhaite ensoleillé... et pas trop sec !
Bonnes vacances,

Philippe PESQUEREL
Président



Directeurs de la publication : Philippe Pesquerel / Nathaly Monrocq – Rédaction : Comité de rédaction Val ès dunes -
Droits photos : CDC Val ès dunes / ©Jérôme HAMON / ©Photo 911 – Conception : Studio 911 Marjorie Ponsard – Imprimé
sur papier recyclé avec des encres végétales.



Les préinscriptions sont ouvertes pour les ateliers informatiques

A partir du 1^{er} octobre 2024, une nouvelle session d'ateliers informatiques en groupe est proposée à tout habitant de Val ès dunes souhaitant :

- Prendre en main son matériel informatique (tablette, ordinateur ou smartphone)
- Naviguer efficacement sur internet
- Gérer ses mails et ses contenus numériques
- Apprendre le traitement de texte
- Utiliser une application.

Les ateliers auront lieu à la mairie de Valambray rue du pressoir à Airan, les mardis matins de 9h30 à 11h30.

Suite à votre préinscription, un entretien individuel permettra à la conseillère numérique de comprendre vos besoins et de vous diriger vers la solution la plus adaptée.

Plus d'informations auprès de Marylise Lemarié, conseillère numérique de la Maison de services au public Val ès dunes, 07.85.63.22.37 / msap@valesdunes.fr



En rythme et en musique avec POM !

L'école de musique POM dont les locaux sont situés à Argences et Moul-Chicheboville est une association subventionnée par la Communauté de communes Val ès dunes et le Département du Calvados. Elle propose de la formation musicale, de l'éveil musical, des cours d'instrument et de chant et des chorales enfants et adultes pour les élèves de tout âge à partir de 5 ans. **Pour les élèves déjà inscrits, les préinscriptions auront lieu en juin, mais des listes d'attentes seront ouvertes dès cette période pour les nouvelles inscriptions.** Retrouvez l'école de musique aux forums des associations de Moul-Chicheboville (informations) et d'Argences (rencontre avec les professeurs).

Pour mettre en valeur le travail des élèves, l'école de musique POM organise un concert de fin d'année le samedi 29 juin.

Rendez-vous au Forum d'Argences, place de la République, pour applaudir les apprentis musiciens et musiciennes.

Le concert est gratuit et ouvert à tous !

Pour plus de renseignements, contactez Laurène Renault, responsable administrative au 06.63.01.68.09 / ecoledemusiquepom.com

Un programme estival bien rempli à l'Office de Tourisme



La saison touristique débute sous le signe du souvenir à Val ès dunes, avec plusieurs événements organisés autour du 80^e anniversaire de la bataille de Normandie et de l'opération Goodwood. Ne manquez pas le concert et le bal de la libération à Cagny le vendredi 19 juillet, ou encore le cinéma plein air de Frénoville le samedi 20 juillet avec la projection du film *Mais où est passée la 7^e compagnie ?* Un feu d'artifice aura également lieu à Emiéville le 21 juillet pour célébrer la libération de la France au crépuscule de la seconde guerre mondiale. D'autres rendez-vous incontournables vont ponctuer l'été, avec notamment des sorties nature à faire en famille ou des ateliers inédits comme la découverte de la fabrication du cidre, calva et jus de pomme.

Si vous êtes plutôt électron libre ascendant bougeotte, n'hésitez pas à vous rendre à l'Office de Tourisme 1 rue Guéritot à Argences, pour vous renseigner sur les nombreuses randonnées bucoliques à faire dans la région.

Renseignements : Office de Tourisme Val ès dunes, 1 rue Guéritot à Argences / otvalesdunes.net / 02.31.85.38.82.



Le grand dossier : toujours plus de tri à Otri !

01

Compostage et tri des biodéchets

Le grand changement de tri prévu cette année, c'est le tri des biodéchets ! Comme le prévoit la Loi anti-gaspillage, Otri est en train de mettre en place ce nouveau tri pour le rendre opérationnel début 2025. Mais au fait, ça sert à quoi le compostage ?

02

Pourquoi trier ses biodéchets ?

Trier ses biodéchets permet de réduire d'1/3 le volume de sa poubelle d'ordures ménagères. Si on retire les biodéchets de celle-ci, cela permet donc de réduire d'1/3 les déchets qui devraient être incinérés ou enfouis.

De plus, cela permet de produire gratuitement un très bon compost qui permettra d'enrichir le potager et les plantations.

03

Comment faire un bon compost ?

Pour faire un bon compost il est important d'alterner les couches de déchets humides et de déchets secs et de le mélanger régulièrement afin d'aérer le tout et ainsi favoriser la décomposition des éléments.



Quels déchets peut-on mettre dans le composteur ?

▪ Déchets humides (ou déchets verts) :

- Fruits/légumes
- Restes de repas
- Herbe
- Fleurs coupées
- Feuilles
- Marc de café
- Thé

▪ Déchets secs (ou déchets bruns) :

- Foin
- Paille
- Fleurs/feuilles séchées
- Carton (brun non imprimé)
- Coquilles d'œufs
- Coquilles de fruits secs
- Ecorces d'arbres
- Essuie-tout/mouchoirs
- Branchages (petit diamètre broyés ou coupés en petits morceaux)
- Copeaux de bois
- Litière végétale de rongeurs
- Boîte à œufs (sans motifs)

Les p'tits nouveaux !

Depuis quelques mois il est possible de trier de nouvelles catégories de déchets dans votre déchèterie Otri : les couettes, oreillers, sacs de couchage, rideaux et sur-matelas dans le grand sac situé devant la benne « Articles et matériaux de la maison ». Les jouets usés peuvent également être triés dans une caisse prévue à cet effet, tout comme les articles de sport et de loisirs ! Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à demander de l'aide au gardien de déchèterie, ou bien à contacter Otri au 02.31.23.42.42.

Agenda : les événements Otri à venir

• Du 5 juin au 15 juillet une collecte d'anciens téléphones est organisée en déchèterie.

• Le samedi 22 juin, venez apprendre à réparer votre vélo, vos vêtements, votre matériel électronique et votre petit électroménager lors d'un « Atelier réparations » organisé en partenariat avec l'association La générale Marabille et Dim' Bike. Plus d'infos au 02.31.23.42.42.



Le PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme qui concerne l'ensemble de l'intercommunalité. Il :

- Met en œuvre le projet intercommunal sur 15 ans ;
- Met en lien les politiques publiques d'aménagement, de transports, d'habitat, d'environnement et d'activités économiques ;
- Permet d'appliquer les règles d'utilisation des sols ;
- Représente une échelle cohérente pour l'aménagement de l'espace et renforce la solidarité entre communes.



©photo911 Le marais de Chicheboville-Bellengreville

L'intérêt général comme objectif

Le PLUi a pour principe de satisfaire l'intérêt général. Les élus définissent un projet équilibré, conciliant les besoins de l'ensemble des usagers du territoire (habitants, acteurs économiques, associations, touristes, etc.) avec la prise en compte des enjeux environnementaux et patrimoniaux.

Penser à l'échelle de l'intercommunalité permet de valoriser la complémentarité des communes tout en préservant leur identité.



Etat d'avancement du PLUi

Le PLUi est actuellement en cours d'élaboration. Une concertation publique a eu lieu mercredi 17 avril 2024 où une centaine de personnes se sont déplacées pour échanger avec les élus et le bureau d'études Schneider sur les orientations d'aménagements futurs du territoire.

Par ailleurs le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) est en phase de finalisation. Le PADD présente le PLUi dans sa globalité et en donne les lignes directrices. Courant 2025 une nouvelle consultation publique aura lieu pour une approbation définitive du PLUi en 2026.



L'INFO à retenir

La commune de Saint-Sylvain va rejoindre la Communauté de communes Valès dunes au 1^{er} janvier 2025 sous réserve de l'arrêté favorable de Monsieur le Préfet. Suite à la demande du Maire Régis Croteau, le conseil communautaire s'était prononcé favorable à ce souhait fin 2023, et une majorité des conseils municipaux du territoire l'ont également approuvé. Cet agrandissement reflètera le dynamisme de l'intercommunalité.

L'interview : en avant pour le cyclable !

A la Communauté de communes Valès dunes nous le savons, le développement des infrastructures et des équipements qui favoriseront la pratique du vélo est important pour vous ! Nous avons rencontré Alexandra Lépinay, vice-présidente en charge des transports et de la politique vélo, pour qu'elle nous parle de la mise en œuvre du schéma directeur cyclable.

Vice-présidente Transports & politique vélo

Alexandra LÉPINAY

Madame Lépinay, pourquoi développer la pratique du vélo sur Valès dunes ?

D'un point de vue personnel, il me semblait indispensable de sécuriser la pratique du vélo sur Valès dunes. En tant que maman, je pense à mes enfants qui ne peuvent pas circuler sur des routes uniquement adaptées aux voitures et aux camions.

Ce chantier était également nécessaire en termes d'intermodalité : aujourd'hui la grande majorité des actifs se déplacent en voiture pour les trajets domicile-travail. L'idée est de faciliter l'usage des transports en commun pour les personnes qui le souhaitent. D'un point de vue environnemental, le bienfait des modes de transport dits « doux » n'est plus à prouver, de même que sur la santé.

Pouvez-vous nous expliquer en quelques mots ce qu'est le schéma directeur cyclable ?

Nous sommes partis du constat que le réseau cyclable sur Valès dunes était quasi inexistant. Le schéma directeur cyclable est un projet ambitieux pour développer la pratique du vélo, non seulement sur l'ensemble du territoire, mais aussi en prenant compte l'interconnexion avec les territoires voisins. Très concrètement, les habitants de Ouézy qui veulent se rendre en vélo jusqu'à la gare de Mézidon Vallée d'Auge

ne peuvent pas le faire de façon sécurisée aujourd'hui. Pour l'élaboration de ce schéma nous avons été accompagnés par le bureau d'études Codra et nous sommes aussi allés à la rencontre des citoyens lors de tables rondes organisées en 2022. Tous les sujets sont étudiés, de la création et des emplacements stratégiques des pistes cyclables, au choix des équipements qui découlent de la pratique du vélo au quotidien.

Comment sa mise en place va-t-elle se dérouler ?

Plusieurs étapes vont se dérouler sur une période d'environ 10 ans. Avant tout nous avons défini des priorités. Par exemple les toutes premières pistes cyclables vont être créées aux abords des écoles, collège et haltes ferroviaires. D'ici 2034 Valès dunes bénéficiera d'un maillage correct et efficient. Les communes dites « pôles » qui accueillent de nombreux équipements nécessaires à la vie quotidienne, commerces, centres de santé, lieux de loisirs sont également prioritaires.

Comment sont financés les travaux ?

La communauté de communes finance les travaux mais bénéficiera de subventions de la Région Normandie et/ou du Département du Calvados, ainsi que de l'Etat. Par ailleurs, deux tronçons cyclables seront prochainement

finalisés entre les communes de Frénoville, Grentheville et Soliers et seront subventionnés à hauteur de 70%. Il s'agit de pistes qui font l'objet d'une convention avec la Communauté urbaine de Caen la Mer. Ces pistes situées sur des chemins ruraux seront recouvertes d'un revêtement moins onéreux qu'un enrobé, mais qui sera adapté à la circulation des engins agricoles.

Dans combien de temps les habitants de Valès dunes vont-ils pouvoir se déplacer à vélo en toute sécurité ?

Par exemple sur la commune de Moulty-Chicheboville rue Rembrandt Bugatti, les travaux vont débuter courant 2024. D'ici 3 ou 4 ans les trajets seront sécurisés sur les grandes liaisons.

Et pour les équipements ?

Actuellement nous étudions le marché des abris sécurisés. L'idée est d'installer des abris vélos sans réservation ni abonnement, qui seront mis à disposition des usagers via des boîtes individuelles en accès libre. Ils pourront ainsi laisser leur vélo à la gare lors de leurs déplacements en train. Des bornes de réparation de vélos vont également être installées dans les deux gares et dans le centre de la commune de Cagny.



Avez-vous pensé aux cours de natation ?

Le saviez-vous ? Votre centre aqualudique et sportif dunéo propose une académie du savoir nager, où les apprentis nageurs de 6 mois à 99 ans pourront se familiariser avec l'environnement aquatique et apprendre à évoluer en autonomie dans l'eau, en toute sécurité avec des maîtres-nageurs confirmés et diplômés. Pour que cet apprentissage reste un plaisir, dunéo base son approche pédagogique sur 4 grandes règles :

- Le plaisir**
- La confiance**
- L'adaptabilité**
- La sécurité.**

Pour les enfants, 4 étapes d'apprentissage sont proposées selon leur âge et leur aisance dans l'eau :

- La découverte de l'eau avec les bébés nageurs dès 6 mois**
- L'initiation dès 4 ans avec Ludimania**
- L'apprentissage dès 5 ans avec Ludinage**
- La culture sportive dès 8 ans avec Ludinage.**

Plus d'infos sur moncentreaquatique.com/savoir-nager/ ou au 09.71.00.14.14.



dunéo
Espace aqualudique



EMIÉVILLE

La commune d'Emiéville a rejoint la Communauté de communes Val ès dunes en 2017. Peuplée actuellement de 628 habitants, elle s'est trouvée au cœur d'un événement historique majeur lors de la seconde guerre mondiale. En effet la bourgade a constitué la ligne de front entre troupes alliées et allemandes du 18 juillet au 17 août 1944, jusqu'à l'opération Goodwood. Lancée le 18 juillet 1944 par le général Montgomery, cette opération achève la prise de la ville de Caen partiellement libérée depuis le 9 juillet. Il s'agira de la plus grande bataille de chars en Normandie. Une stèle commémorative est d'ailleurs érigée à Emiéville.



Stèle Goodwood
Emiéville



EN RECHERCHE D'EMPLOI ?

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC
VAL ÈS DUNES VOUS ACCOMPAGNE POUR :

- Vos démarches de recherche d'emploi et de reconversion
- La consultation des offres d'emploi et de stage
- La mise en relation avec les recruteurs
- Les formations et les dispositifs de retour à l'emploi
- La rédaction de CV et lettre de motivation
- La préparation à l'entretien d'embauche.

PLUS D'INFOS AU 02.31.23.68.08.



**Suivez-nous
sur les réseaux**



Communauté de communes Valès dunes
1 rue Guéritot 14370 Argences
02.31.15.63.70 / valesdunes.fr

